

Conseil Communautaire
Séance du 21 septembre 2023

**Délibération N° 2023 09 077 : Habitat – Avenant n°1 à la convention d'OPAH-
RU « Cœur de Montval »**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au
siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ;
les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été
transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La
convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes
Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés
dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIER) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

M. le Président rappelle :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, par délibération n°2023-036 en date du 6 avril 2023, a décidé d'approuver le lancement et la convention d'OPAH-Ru « Cœur de Montval » pour la période 2023-2028.

Le marché de suivi-animation de l'OPAH et de l'OPAH-Ru de la Communauté de Communes a été attribué en juin 2023 à CITEMETRIE pour un montant de 466 600 € HT sur 5 ans. Le montant définitif du marché est supérieur de 11 160 € TTC au montant prévisionnel inscrit dans la convention d'OPAH-Ru, il est donc nécessaire de modifier les montants prévisionnels des autorisations d'engagement des partenaires.

Il est donc proposé d'établir un avenant à la convention initiale afin de mettre à jour le plan de financement consacré à l'OPAH-Ru comme suit :

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL
		(4 mois)					(8 mois)	
Dépenses	Ingénierie TTC	8 418 €	37 104 €	40 554 €	41 994 €	39 174 €	25 056,00 €	192 300 €
	Aides aux travaux	2 000 €	42 500 €	60 500 €	71 000 €	50 000 €	12 500,00 €	238 500 €
Recettes	Contribution ANAH	4 107,50 €	20 320 €	22 897,50 €	24 337,50 €	21 482,50 €	11 880,00 €	105 025 €
	Contribution Département	1 403 €	6 184 €	6 759 €	6 999 €	6 529 €	4 176,00 €	32 050 €
Reste charge CCLLB à	Ingénierie	2 907,50 €	10 600 €	10 897 €	10 657,50 €	11 162,50 €	9 000,00 €	55 225 €
	Aides aux travaux	2 000 €	42 500 €	60 500 €	71 000 €	50 000 €	12 500 €	238 500 €
	TOTAL	4 907,50 €	53 100 €	71 397,50 €	81 657,50 €	61 162,50 €	21 500 €	293 725 €

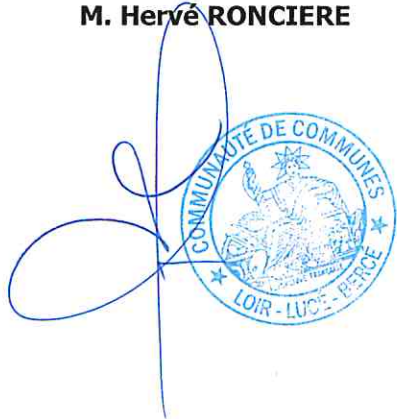
- ✓ Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-096 en date du 21 octobre 2021 relative au lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- ✓ Vu la délibération du bureau communautaire n°2023-001 en date du 26 janvier 2023 validant les orientations de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain ;
- ✓ Vu la délibération du conseil communautaire N°2023-036 en date du 6 avril 2023 approuvant le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain « Cœur de Montval » et validant la convention relative aux modalités de mise en œuvre de cette opération en partenariat avec l'ANAH et le Conseil départemental de la Sarthe ;
- ✓ Vu le projet d'avenant à la convention OPAH-Ru ci-joint annexé ;

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Approuve le projet d'avenant à la convention OPAH-Ru annexé à la présente délibération.
2. Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention OPAH-Ru avec l'ensemble des partenaires ;

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The image shows a blue ink signature of M. Hervé Roncière. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCE - PERCHE' at the bottom, with a central emblem featuring a coat of arms.

**Secrétaire de séance
Mme Galiène COHU**



The image shows a blue ink signature of Mme Galiène Cohu, written in a cursive style.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20230921-23_cclb_0167-DE
en date du 27/09/2023 ; REFERENCE ACTE : 23_cclb_0167